

nira des occasions plus convenables que la présente d'exprimer ses sentimens sur ce sujet, il se dispense d'entrer dans de plus longs détails pour le moment.

L'enquête désirée est maintenant finie. Des bills d'indictement ont été présentés contre certains Magistrats et contre le Militaire qui avait agi sous leur direction et d'après leurs ordres le 21 mai dernier; et lorsque le grand jury du district de Montréal. a eu fait une recherche laborieuse, stricte et impartiale sur les circonstances qui ont accompagné cet événement, il a absous même de blâme les parties accusées.

Le résultat de l'enquête du grand jury ayant été tel, le Gouverneur en Chef considère que c'est maintenant le tems d'adresser ses remerciemens aux magistrats de Montréal, pour la fermeté, la modération et le jugement qu'ils ont montrés durant tous les troubles qui ont bouleversé cette ville, en mai dernier, et qui menaçaient de voir se renouveler les scènes détestables, qui à une époque tout récente encore, ont paru dans une des villes les plus florissantes de l'empire Britannique et se sont terminées, par la perte de la vie d'un grand nombre de

de personnes, et par la destruction de biens d'une valeur immense.

Avec cet exemple devant nos yeux il ne serait peut-être pas déraisonnable de présumer que le plus grand nombre des citoyens paisibles de Montréal, sont rédevables de leur vie et de la conservation de leurs biens, à la fermeté des Magistrats et à l'intervention des troupes agissant sous leurs ordres.

J'ai l'honneur d'être

(Signé)

H. CRAIG,

Secrétaire.

Au plus ancien Magistrat
à Montréal.

Copie conforme

H. CRAIG.

Secrétaire.